

Le Latin au collège

Quoi ?

Les programmes de Latin sont fondés sur un principe majeur, à savoir la confrontation entre les mondes anciens et le monde moderne à travers l'étude :

- d'œuvres antiques, modernes et contemporaines, françaises et étrangères en lien avec le programme de français.
- des mots et de leurs racines (Comment, par exemple, s'est décliné un mot en latin - ou en grec - dans les différentes langues indo-européennes ?)
- des grandes figures mythologiques, historiques et littéraires
- de l'histoire, du patrimoine et des arts antiques.

Comment ?

L'enseignement du Latin met en œuvre des pratiques diversifiées :

- à travers la lecture et la traduction de textes littéraires.

On y étudie également :

- le lexique et l'étymologie, véritables atouts pour une bonne maîtrise de l'orthographe française
- la grammaire, qui offre la possibilité aux élèves de progresser en vue de l'épreuve de Français au D.N.B.
- les grandes figures historiques, littéraires et mythologiques.

Pourquoi ?

De la 5ème à la 3ème (et jusqu'en Terminale), l'étude du Latin complète utilement la liste des enseignements du tronc commun. Grâce à l'étude du Latin., les élèves améliorent leur maîtrise de la langue, enrichissent leur culture générale et développent, notamment grâce à l'exercice de la traduction, un esprit de rigueur indispensable à bien des disciplines.

